

MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°144 - MARS 2023

ÉDITO

10 ANS DE LEO: OUI À UN BILAN!

Au Grand Conseil, un postulat¹ qui demande un bilan de la LEO a été adopté lors de la séance du 28 février 2023. Depuis l'introduction de la LEO, la SPV a appelé à un suivi régulier de la mise en œuvre de cette loi. Si l'organisation du secondaire I, et spécifiquement celle de la voie générale (VG), est depuis longtemps au centre des discussions, plusieurs autres éléments doivent être évalués.

Pour rappel, la LEO a été introduite en août 2013. Déjà en mai 2014, la SPV, à travers sa pétition « L'enveloppe pédagogique et le taux d'encadrement doivent être élargis », demandait des moyens supplémentaires pour l'inclusion, le suivi des élèves en difficulté, les mesures d'appui, les effectifs de classe, l'organisation de la VG et la maîtrise de classe. En 2015, des revendications ont suivi, notamment à propos de la réorganisation des OCOM ou l'ajout d'une 33^e période. Plusieurs démarches de la SPV et des autres syndicats ont permis les modifications nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école vaudoise. Et même si les regards ont souvent été focalisés sur l'organisation du secondaire I durant plusieurs années, la SPV a toujours appelé à ne pas oublier les autres cycles. Notamment, dans le cadre de la dernière révision du Cadre général de l'évaluation, elle a demandé qu'une analyse sociologique soit effectuée sur l'orientation-sélection en fin de 8P. Elle l'attend toujours.

Dans le rapport de la commission du Grand Conseil qui traite de ce postulat, « [le Conseiller d'État] indique que le département aura besoin de temps pour établir ce bilan global, précisant que des bilans réguliers ont déjà été réalisés par la DCEO. Pour lui, il est nécessaire de laisser la LEO continuer à évoluer, comme cela s'est fait avec succès jusqu'à présent »². Espérons que ce temps ne sera pas trop long. Par ailleurs, il est mentionné que, pour établir le bilan, « il est aussi nécessaire de recueillir l'avis des partenaires »³. Tant mieux. La SPV est d'ores et déjà prête pour se mettre autour de la table.

À propos de ce postulat, *24 heures* a publié un article le 7 février 2023⁴. Dans ce dernier, la présidente de l'APÉ Vaud, Marie-Pierre Van Mullem, s'interroge sur ce bilan: « Va-t-on se pencher sur le bien-être des enfants ou sur celui des enseignants? Ou encore sur la manière dont les élèves ont absorbé les matières? » Pour la SPV, il n'y a pas de « ou », mais bel et



La campagne du contre-projet de 2011.

bien un « et » à inscrire dans une logique de bilan. En effet, elle ne peut pas se résoudre à opposer le bien-être des élèves à celui des professionnel-le-s. L'enquête 2018 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développements économiques, publiée en décembre 2019, faisait état du lien entre le bien-être des élèves et celui des enseignant-e-s⁵.

On peut donc résolument se concentrer sur ce que vivent les enseignant-e-s tout en intégrant le bien-être des élèves. On pourrait même oser imaginer qu'en améliorant les conditions de travail (qui impactent le bien-être des professionnel-le-s), on pourrait voir s'améliorer les résultats des élèves!

Gregory Durand, président SPV

¹ Postulat Valérie Induni et consorts au nom du Groupe socialiste - Loi sur l'enseignement obligatoire, 10 ans plus tard, où en est-on?

² idem

³ idem

⁴ 24 heures, 7 février 2023, *En dix ans, la LEO a-t-elle transformé les écoliers?*

⁵ <https://www.ei-ie.org/fr/item/23237:ocde-le-bien-etre-des-enseignantes-est-essentiel-pour-lenseignement-et-lapprentissage>

ÉCOLE NUMÉRIQUE : UN PETIT PAS

Un amendement adopté lors du traitement au Grand Conseil des décrets relatifs aux projets numériques dans l'école vaudoise demande que le DEF fasse un rapport d'évaluation sur les apprentissages, la santé, les enjeux de durabilité et les conséquences financières des mesures avant 2025. Un (petit) pas dans le sens de la pétition.

Le collectif de la pétition « École numérique: stop à la fuite en avant » avait déposé en décembre 2022 les 2500 signatures récoltées à la présidente du Grand Conseil.

Le 26 janvier 2023, le collectif a présenté son point de vue devant les député-e-s de la Commission des pétitions du Grand Conseil. Ce moment a permis aux pétitionnaires d'expliquer leur démarche et leurs conditions pour une poursuite du numérique dans l'école vaudoise. Ils ont insisté sur l'importance d'établir un bilan avant d'investir près de 50 millions supplémentaires.

Entretemps, la commission chargée de traiter les décrets financiers déposés par le Conseil d'État (Commission thématique de la formation) a siégé et a rendu son rapport. De façon unanime, elle a soutenu les propositions départementales. Il est à noter que les pétitionnaires avaient écrit à cette commission pour demander d'être entendus. Malheureusement, celle-ci a refusé et a préféré se baser uniquement sur les propos que les pétitionnaires avaient tenus lors de leur audition à la commission des finances en novembre 2022. Il est regrettable, pour un sujet aussi important, que la nouvelle commission chargée de traiter la thématique de la formation n'invite pas des acteurs et actrices du terrain.

Le collectif a donc écrit à chaque groupe politique pour proposer d'être entendu et présenter sa position avant un débat en plénum. Seuls les groupes de gauche ont accepté la proposition. Ainsi, le 31 janvier 2023, des représentant-e-s du collectif ont pu présenter la pétition et débattre de façon constructive avec les député-e-s de ces groupes.

Au final, les décrets ont été discutés au Grand Conseil lors de la séance du 7 février 2023 (1^{er} débat). À noter que ces décrets n'ont pas pu être discutés simultanément avec la pétition, car la Commission des pétitions n'avait pas encore rendu son rapport. Dommage pour le débat démocratique. Lors des discussions, un amendement du Parti socialiste a été proposé et retenu par la majorité des député-e-s:

«Le Conseil d'État établira à l'attention du Grand Conseil, un rapport d'évaluation sur les effets sur les apprentissages, la santé, les enjeux de durabilité et les conséquences financières des mesures prévues par le présent décret avant 2025.»

Ainsi, cette modification, adoptée également lors du 2^e débat, permet aux personnes qui ont soumis la pétition d'être un peu entendues. Le collectif espère que le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle s'approchera du collectif pour établir ce bilan.

GD



[FORMATION] L'introduction d'une éducation de tous les élèves au #numérique se poursuit dans les lieux de #formation vaudois et entre dans sa deuxième phase: consolidation, déploiement et nouvelle demande de financement...voir plus



Illustration choisie par le Canton pour annoncer les décrets relatifs au déploiement de l'éducation numérique.

La SPV à votre écoute

Déjà une rencontre avec la SPV dans un établissement et une autre projetée. Et pour votre établissement, c'est quand ?

Après cette longue période durant laquelle les réunions étaient difficiles à organiser en raison des protocoles à suivre, la SPV propose de prendre enfin le temps de se retrouver. En raison des multiples chantiers dans l'école vaudoise, notamment l'école à visée inclusive, le numérique à l'école, le fonctionnement de la DAL, le florilège de formations imposées, les nouveaux moyens d'enseignement, les questions statutaires et de retraite... elle considère qu'il est à nouveau temps d'écouter le terrain. La SPV suggère donc de vous rencontrer dans les établissements afin d'échanger et de vous écouter sur les thématiques d'actualité que vous souhaitez. Les rencontres peuvent être organisées sur mesure: le choix des thématiques, le nombre de participant-e-s, la durée de la rencontre...

Alors, il n'y a qu'une seule chose à faire!

Écrire à gregory.durand@spv-ud.ch pour préparer ce moment.

#enfinprendreletempsdeseretrouver

GD

Vous êtes un·e professionnel·le de l'éducation ?

Participez à l'enquête internationale I-BEST 2023

2^e édition

Baromètre International de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation

Conditions de travail

Impact du numérique

Santé physique et mentale

Vécu professionnel, soutiens reçus



Participez

jusqu'au
23 avril



Plus d'infos sur notre site
spv-vd.ch

MOBILISATION : NE RIEN LÂCHER !

Les mobilisations contre le refus d'indexer pleinement les salaires de l'État de Vaud sont historiques. Il faut remonter en 1998 (mesures d'économie « Orchidée ») et 2008 (nouvelle grille salariale) pour retrouver des mouvements aussi massifs.



Manifestation contre les mesures d'économie « Orchidée » en 1998.



Manifestation contre la nouvelle grille salariale en 2008.

Au-delà de la question essentielle du maintien du pouvoir d'achat, de nombreux témoignages de tous les secteurs de la fonction publique nous démontrent que c'est aussi un fort besoin de reconnaissance et de respect qui explique le succès de cette mobilisation. Une fonction publique qui a été au premier rang pendant la crise Covid. Une fonction publique qui travaille souvent dans des contextes de plus en plus dégradés. Une fonction publique qui s'engage quotidiennement au service de la population vaudoise. Le Conseil d'État se doit maintenant de démontrer concrètement sa reconnaissance envers son personnel.

Suite à la séance de négociation du 23 février, la proposition du Conseil d'État apparaît comme insuffisante. Elle ne répond pas à la revendication de la pleine indexation et ne montre aucune ouverture sur ce point crucial dans un futur

proche. Avec une enveloppe annoncée d'un montant inconnu qui mélangerait mesures salariales, salaire dans le social et la santé et mesures en faveur de l'inclusion des élèves, le Conseil d'État continue à opposer conditions de travail de son personnel et prestations.

Force est de constater que le gouvernement propose un mécanisme financier aux contours très flous. Il ne donne aucune garantie sur le réalisme de ce mécanisme ni sur les montants en jeu. C'est ce mouvement historique qui a toutefois obligé le Conseil d'État à négocier avec les syndicats. Une avancée significative sur laquelle la suite de la mobilisation doit s'appuyer.

Considérant ces éléments, l'AG unitaire du 23 février a constaté qu'il était indispensable de poursuivre la mobilisation par une nouvelle journée de grève et de

manifestations le mercredi 1er mars. Ne rien lâcher aujourd'hui pour maintenir la pression et obtenir une position claire du gouvernement lors de la séance du 22 mars.

C'est ce mouvement historique qui a toutefois obligé le Conseil d'État à négocier avec les syndicats.

Une nouvelle assemblée générale unitaire est prévue pour ce même 22 mars, à l'issue de la journée de négociations, pour pouvoir discuter des suites éventuelles à donner aux propositions du Conseil d'État.

Ensemble, nous sommes plus forts. Ensemble, nous devons être entendus.

Yves Froidevaux

LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE MET AU CONCOURS DES POSTES DE MEMBRE DU COMITÉ CANTONAL

(CYCLE 1, CYCLE 3 ET ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ)

SPV SOCIÉTÉ

PÉDAGOGIQUE

VAUDOISE



Profil souhaité

- Membre SPV
- Formation d'enseignant achevée
- Expérience associative ou syndicale
- Dynamisme
- Capacité à travailler en équipe
- Intérêt marqué pour l'école vaudoise au-delà de son secteur d'activité
- Volonté de défendre la fonction publique

Activités principales

Préparation et participation active aux séances du Comité cantonal (tous les jeudis après-midi de 13h30 à 17h30)
Participation militante à d'autres séances, commissions et groupes de travail

Conditions de travail

Deux périodes hebdomadaires payées par la SPV (jeudi après-midi)

Entrée en fonction

1^{er} août 2023

Les offres motivées accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir à Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV, ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne jusqu'au 25 avril 2023.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du président de la SPV, gregory.durand@spv-ud.ch.

L'ÉCOLE

LE FEUILLETON DAL'LAS CONTINUE



Las de la gestion de la DAL, des collègues ont à nouveau contacté la SPV pour témoigner de certaines situations. La SPV a donc interpellé une nouvelle fois le DEF sur la gestion chaotique des commandes et de la DAL. Notamment, il s'agit de la perte de budget pour certains collègues en raison de retard de livraison. La SPV a demandé une nouvelle fois une rencontre afin de régler ces problèmes.

Cette prise de position a également eu un écho au Grand Conseil où une question a été posée le 7 février dernier (Fournitures scolaires: Les problèmes perdurent au détriment des élèves et du personnel enseignant).

Pour rappel, depuis plusieurs années, la SPV intervient auprès des services concernés afin d'exposer les problématiques que les enseignant-e-s rencontrent avec le processus de commande à la DAL. À chaque intervention, la SPV a fait des propositions concrètes pour trouver des solutions. Force est de constater

qu'aucune proposition n'a été retenue à ce jour et que le processus de commande empire de jour en jour. La SPV considère que les élèves vaudois sont donc doublement pénalisés: ils n'ont pas le matériel voulu par l'enseignant-e dans le cadre, notamment, des activités créatrices et le montant prévu ne peut être octroyé pour d'autres achats. En même temps, les enseignant-e-s sont également doublement pénalisés: s'ils souhaitent tout de même faire le bricolage désiré, ils achètent le matériel nécessaire avec leurs finances personnelles et perdent du temps pour cela.

Ses dysfonctionnements s'ajoutent malheureusement à la liste de critiques émises par la SPV sur le processus de commande de la DAL.

Suite du feuilleton au prochain épisode !

Gregory Durand

LECTURE POUR LE CLIMAT

Des idées de lecture jeunesse sur le thème de l'urgence climatique et de la biodiversité à retrouver sur www.ecoledurable.ch.

Pour les cycles 1 et 2

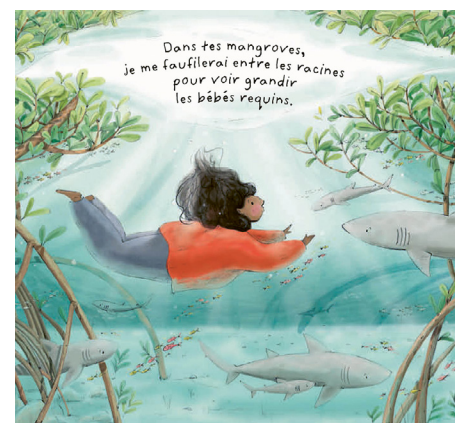
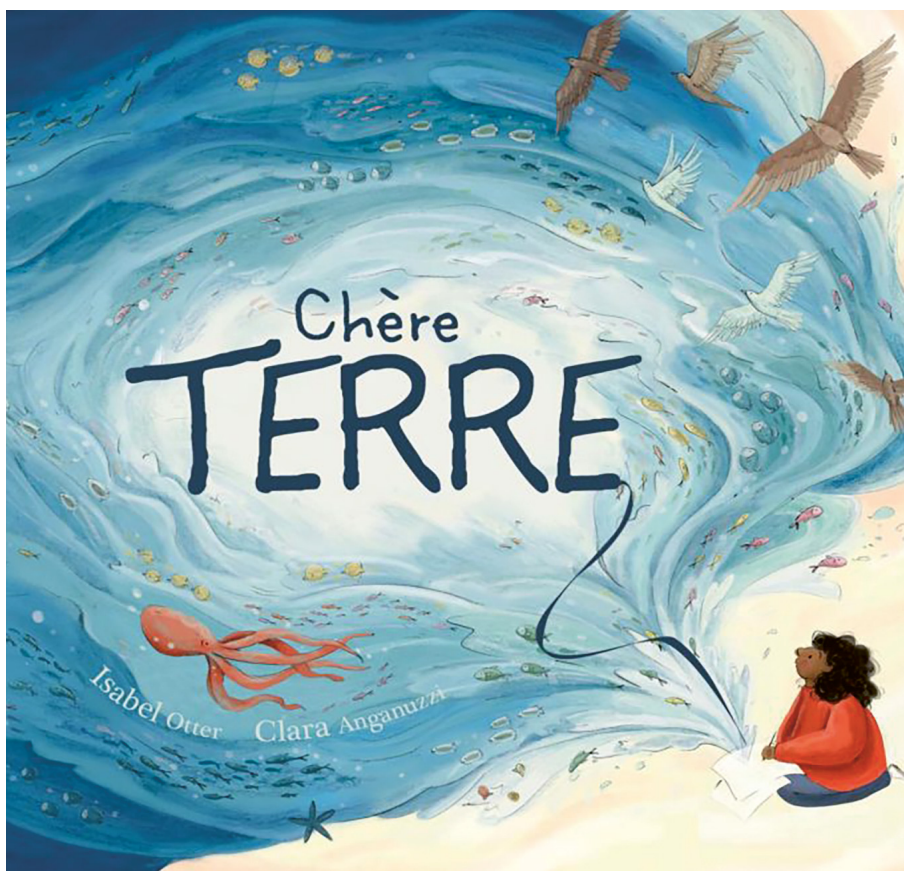
CHÈRE TERRE

I. Otter et C. Anganuzzi, Éd. 1,2,3 Soleil!, 2020.

Inspirée par les récits d'explorateur de son grand-père, Tess décide d'écrire une lettre d'amour à la Terre et nous invite à la suivre, dans un voyage magnifiquement illustré.

À la fin du livre, un dialogue entre Tess et son grand-père explique aux enfants pourquoi la Terre est en danger et comment chacun peut la protéger.

Piste pédagogique: suite à la lecture de l'album, l'enseignant propose aux élèves d'écrire leur propre lettre à la Terre, dans laquelle ils peuvent exprimer leur reconnaissance, mais aussi leurs inquiétudes et leurs promesses envers la planète.

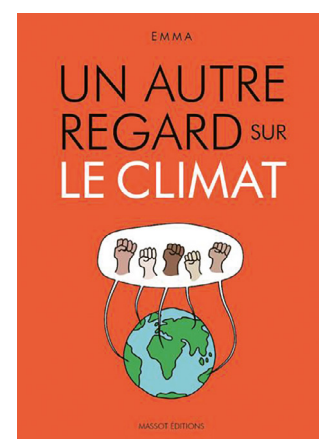


Pour le cycle 3

UN AUTRE REGARD SUR LE CLIMAT

E. Clit, Florent Massot Eds, 2019.

Quelles sont les causes du réchauffement climatique? Pourquoi nos gouvernements ne font rien pour l'arrêter? Peut-on encore agir, et comment? S'appuyant sur de nombreuses recherches, cette réflexion illustrée nous accompagne à contre-courant dans les coulisses de l'histoire et du présent climatiques de notre société. Elle permet de saisir, en une lecture, les mécanismes à l'œuvre et les évolutions possibles dans les décennies à venir. Des connaissances indispensables pour se défendre intellectuellement contre la désinformation et les fausses solutions — pour contribuer aux changements nécessaires par l'action et l'engagement collectifs.





Le mercredi 7 juin l'AVEP2 organise son assemblée générale à Yvorne. Ce sera l'occasion de passer la plus grande partie de l'après-midi en compagnie de Thierry Basset, géologue, pour une formation à propos des catastrophes naturelles. L'après-midi se terminera par une dégustation chez un vigneron.

Horaire:

- 13h30 Accueil, café
- 14h00 Assemblée générale de l'AVEP2
- 14h30 Promenade dans le vignoble
- 17h15 Apéritif pédagogique, dégustation et cocktail dînatoire

Lieu:

L'assemblée générale aura lieu à l'Auberge de la Couronne, boulevard d'Yvorne 5, 1853 Yvorne.

La dégustation, la visite de la cave et le cocktail dînatoire auront lieu au domaine de l'Ovaille.

Transport:

En train jusqu'à Aigle, puis en bus (arrêt Yvorne-Le Torrent) ou en voiture.

Par exemple: départ de Lausanne à 12h27 puis bus 112, ou 13h11 puis bus 103.

Prix:

La participation à l'AG est gratuite (consommations offertes). Une participation de 30 francs est demandée aux membres SPV, ou de 40 francs aux non-membres, pour la formation, la dégustation et le cocktail dînatoire.

La formation est en lien avec les objectifs de sciences: MSN26 - Étude et analyse des mécanismes en jeu dans une catastrophe naturelle affectant la planète Terre (inondation, sécheresse, tempête...).

La promenade sera menée par Thierry Basset, géologue. Il apportera des éléments sur les conséquences des secousses sismiques qui se sont produites le 1^{er} mars 1584.

Ce jour-là, une série de secousses sismiques, dont une d'une magnitude 5,9 sur l'échelle de Richter, secoue la région d'Aigle et provoque de nombreux dégâts sur les bâtiments. La secousse principale déclenche un tsunami sur le Léman qui aurait inondé les rives de Villeneuve, Lausanne et Genève. Elle provoque aussi l'éboulement d'un pan de montagne

au-dessous de la Tour d'Äi. Quatre jours plus tard, suite à un déluge de pluie et sous l'action répétée de répliques sismiques, le dépôt de cet éboulement se met en mouvement et se transforme en coulée de boue qui déferle sur les villages de Corbeyrier et d'Yvorne.

Inscriptions par mail jusqu'au 30 avril 2023 à avep2@spv-ud.ch, mentionnant nom, prénom, membre ou non-membre de l'AVEP2. Merci de nous signaler si vous êtes exclusivement végétarien-ne ou si vous avez des allergies alimentaires. L'inscription est validée à réception de votre paiement au compte: IBAN CH92 0900 0000 1449 0659 6, Association vaudoise des enseignants primaires du cycle 2, AVEP2, Lausanne, communication «AG 7 juin».

Le comité de l'AVEP 2 se réjouit de vous rencontrer !



BRÈVE

14 juin 2023

La SPV a mis en place un groupe afin de préparer le 14 juin, journée de grève féministe. Les membres seront informé-e-s par courriel

et via le Majuscules. Si vous êtes intéressé-e-s à participer à ce groupe, merci d'écrire à gregory.durand@spv-ud.ch. Pour rappel, les trois syndicats (SPV, SSP, SUD) ont écrit au Département pour un 14 juin sans examen.

GD

**IMPRESSUM****Rédaction**

Société pédagogique vaudoise
Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne

Contact info@spv-ud.ch

021 617 65 59

Rédacteur en chef

Gregory Durand

Ont participé au numéro Camille Dupertuis, Gregory Durand, Yves Froidevaux, Comité AVEP2, Comité cantonal SPV.

Photographies Grève féministe, LinkedIn - Etat de Vaud, Domaine Ovaille, Massot Editions, Editions 1, 2, 3 Soleil !, GD, DR, SPV.

Maquette, mise en page Tassilo

Correction Corinne Grandjean

Impression PCL, Lausanne

Tirage 2600 exemplaires sur papier certifié FSC



AGENDA



MERCREDI 22 MARS 2023

*Négociations, puis
Assemblée générale unitaire en fin
de journée*

MERCREDI 29 MARS 2023

*Assemblée générale
de l'AVEP1*

MERCREDI 7 JUIN 2023

*Assemblée générale
de l'AVEP2*

JEUDI 8 JUIN 2023

*Assemblée
des délégué·e·s
de la SPV*

MERCREDI 4 OCTOBRE 2023

*Journée pédagogique de l'ESV
« Mathématiques
et enseignement
spécialisé »*

MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023

*Séminaire de la
SPV sur l'entrée
dans la profession*

LA MINUTE SYNDICALE



PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LA SANTÉ DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION!

La 2^e édition du Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation I-BEST a été lancée début mars dans le canton de Vaud auprès de tous les collègues. Cette enquête internationale est menée par le Réseau Éducation et Solidarité en partenariat avec l'Internationale de l'Éducation et la chaire UNESCO ÉducationS et Santé.

La SPV est le partenaire de cette enquête pour le canton de Vaud. Pour cette édition, l'enquête sera diffusée dans 13 pays et provinces (Belgique, France, Espagne, Royaume-Uni, Canada, Argentine, Cameroun, Congo, Maroc, Taïpei, Japon et, pour la Suisse, les cantons de Genève et Vaud).

I-BEST a pour mission de promouvoir l'amélioration de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation, condition essentielle à la garantie d'une éducation de qualité dans le monde. Cette enquête apportera des données actualisées sur les conditions de travail, la santé physique et mentale, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'impact des outils numériques.

Les réponses au questionnaire sont entièrement anonymes. Ainsi, à aucun moment au cours du remplissage du questionnaire, d'une durée maximale de 15 minutes, un nom ou toute autre information permettant d'identifier les participant·e·s n'est collecté. Les répondant·e·s à l'I-BEST sont informés de la nature de l'enquête, de ses finalités, et de la comparaison des résultats dans le temps par un texte en ouverture du questionnaire.

Les résultats de l'enquête seront publiés à l'automne 2023.

Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV

Baromètre international de la santé et du bien-être
du personnel de l'éducation-Suisse. 2^e édition

